

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE



## Commune de Jons

### Révision du Plan Local d'Urbanisme et du zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales

Le public est informé que, par arrêté n° 2019-URBA-01 du 21 Novembre 2019, Monsieur le Maire de Jons a prescrit l'ouverture d'une enquête publique conjointe relative d'une part, à la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) et, d'autre part, à la révision du zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune de JONS.

Monsieur Gilles MATHIEUX, ingénieur en chef territorial hors classe retraité, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Lyon.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Jons, du **jeudi 12 décembre 2019 à 8h30 au mercredi 15 janvier 2020 à 17h30, soit pendant 35 jours consécutifs.**

Durant toute la durée de l'enquête, les dossiers de révision du P.L.U. et du zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, ainsi que le registre d'enquête seront déposés en Mairie de Jons et tenus à disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Les deux dossiers pourront également être consultés et téléchargés à l'adresse suivante : <https://www.democratie-active.fr/mairiedejons-web/>

Un poste informatique avec accès aux deux dossiers sera mis à la disposition du public à l'accueil de la Mairie de Jons aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute personne peut obtenir communication du dossier et des observations du public sur sa demande et à ses frais en s'adressant à Monsieur le Maire, Mairie de Jons, Route de Lyon, 69330 JONS.

Le public pourra consigner ses observations selon les modalités suivantes :

- soit sur le registre d'enquête papier ouvert à cet effet, en Mairie aux heures d'ouverture habituels,
- soit lors des permanences tenues par le commissaire-enquêteur,
- soit sur format électronique via le registre d'enquête dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.democratie-active.fr/mairiedejons-web/>
- soit en les adressant par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Jons, Route de Lyon, 69330 JONS
- soit par messagerie électronique via l'adresse mail dédiée uniquement du 12 décembre 2019 à 8h30 au 15 janvier 2020 à 17h30: [mairiedejons@democratie-active.fr](mailto:mairiedejons@democratie-active.fr)

M. le commissaire-enquêteur assurera des permanences à la mairie de Jons, salle du conseil municipal :

**le Jeudi 19 décembre 2019 de 9h00 à 11h30**

**le Mercredi 08 janvier 2020 de 14h à 17h30**

**le Samedi 11 Janvier 2020 de 9h00 à 11h30**

**le Mercredi 15 janvier 2020 de 14h00 à 17h30 (heure de clôture de l'enquête)**

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur sur les deux enquêtes seront tenus un mois après la clôture de l'enquête et pendant un an à la disposition du public à la mairie de Jons et consultable sur le site à l'adresse suivante : <https://www.democratie-active.fr/mairiedejons-web/>